

TERRITOIRE
NUMÉRIQUE
ÉDUCATIF
ISÈRE



Appel à manifestation d'intérêt 2nd degré

PAC Accessibilité des apprentissages

Collèges publics isérois

Ensemble
pour la réussite
de tous

Porté par le Secrétariat général pour l'investissement, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et opéré par la Banque des territoires, avec les collectivités partenaires, la Trousse à projets, les académies et Réseau Canopé.

Les Territoires Numériques Éducatifs

La stratégie pour le numérique éducatif se traduit notamment par le déploiement des équipements numériques, la mutualisation de contenus pédagogiques ou la formation des enseignants et des familles. C'est l'ambition des «Territoires Numériques Éducatifs». Douze départements sont concernés en 2022, avec l'objectif à terme de déployer des outils qui répondent aux besoins de tous sur tout le territoire avec le soutien du SGPI et de la Banque des Territoires.

Les objectifs des Territoires Numériques Éducatifs

Les Territoires Numériques Éducatifs offrent l'opportunité de bâtir un système éducatif capable de répondre à deux ambitions indissociables : l'élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale. Ils doivent également permettre d'accélérer la transformation et de mieux anticiper les enjeux de déploiement du numérique dans les territoires.

Enrichir les pratiques pédagogiques et améliorer le résultat des élèves

- Développer les compétences numériques des élèves, professeurs et parents.
- Permettre un changement des pratiques enseignantes (exemple : l'hybridation) en vue de renforcer l'autonomie et l'engagement des élèves.

Assurer plus de collaborations et renforcer le lien école-famille

- Assurer des échanges d'informations et de bonnes pratiques.
- Développer des procédures de mutualisation.
- Faire vivre des alliances vertueuses entre les parents et l'école, et accompagner les parents en situation de décrochage numérique.
- Maintenir un cadre de confiance et une protection des données personnelles.

Renforcer la résilience du système éducatif, notamment en cas de crise

- Faire émerger les approches, méthodes et solutions les mieux adaptées à chaque territoire.
- Se servir de ce qui est fait dans les territoires pour assurer une diffusion dans toute l'académie.
- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'une généralisation de l'expérimentation à l'échelle de tout le pays.
- Organiser la gouvernance du numérique à l'échelle d'un territoire.



Les Programmes d'Actions Concertées (PAC) en Isère

Les programmes d'actions concertées s'appuient sur 4 piliers déployés de manière simultanée :

- **équipement matériel** des collèges
- **ressources** en direction des élèves et de leurs enseignants
- **formation des professeurs** en partenariat avec le pôle académique Ecole inclusive, la DRANE et réseau Canopé. Cf FIT « Assurer l'accessibilité des apprentissages avec le numérique » (en pièce jointe)
- **accompagnement des familles** à la parentalité numérique en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, coconstruit à partir des questions et besoins de l'établissement.

Démarche

Tout collège public isérois peut candidater à cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Le chef d'établissement dépose un dossier de candidature, en lien avec les équipes enseignantes en prenant en compte les quatre piliers du PAC. Ce dossier comportera un projet constitué obligatoirement des éléments suivants :

- un descriptif pédagogique précisant les domaines du socle commun de connaissances et de compétences concernées, en lien avec l'accessibilité des apprentissages
- les thématiques de formations envisagées pour les enseignants,
- les actions liées à la parentalité retenues

PAC Accessibilité des apprentissages

RESSOURCES SUBVENTIONNABLES

- Sondo collègue
- Adaptiv'Collège
- MyDys collègue
- Trans3
- TACIT

Liste des ressources non exhaustive. Ces propositions seront étudiées dans la mesure où elles s'accordent à votre projet lié à l'accessibilité des apprentissages.

ÉQUIPEMENTS MATÉRIEL SUBVENTIONNABLES (collèges)

- Stylo numérique ExamReader
- Visualiseurs
- Pincés enregistreuses (lot de 6)
- Micro Easy Speak
- Big Points (lot de 6)
- Barre enregistrable

Liste des équipements non exhaustive. Ces propositions seront étudiées dans la mesure où elles s'accordent à votre projet lié à l'accessibilité des apprentissages.

Priorisation

Les dossiers des collèges seront étudiés au regard des **critères de priorisation** suivants :

- **Projet conçu à minima pour un groupe d'élève ou une classe** et non pas pour un seul élève de l'établissement
- Critère(s) de **fragilité des publics** (éducation prioritaire, QRR, QPV, zones rurales isolées, zone montagne prioritaire...)
- Dimension « **Dynamique de l'accessibilité des apprentissages du projet Inclusion** »